49e ANNÉE. — N° 16.990
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 6, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16 f.	30 f.
France et Colonies...	9 »	17 f.	32 f.
Etranger.....	10 »	20 f.	40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

Le numéro 10 c.

MARDI 7 JANVIER 1919
SAINT THÉAU
SOLEIL : lever 7h41 ; coucher 4h36
LUNE : P. Q. le 9 ; pleine le 16

UNE GRANDE INJUSTICE

La Réquisition des Vins de la Gironde

Une des plus grandes marques du monde, une de nos plus précieuses richesses nationales : le vin de Bordeaux, va être, au mépris de toute égalité et de toute justice, sacrifiée à la réquisition qui frappe encore, pour la récolte 1918, d'une charge exceptionnelle et imméritée la Gironde, alors qu'un grand nombre de départements, importants producteurs de vins, n'ayant à défendre aucune richesse analogue — dont la valeur est d'autant plus grande que les produits qui peuvent s'en prévaloir sont strictement limités — se voient dégagés de toute réquisition, qui ne leur eût causé d'ailleurs, de beaucoup s'en faut, le même préjudice. C'est, nous ne craignons pas de le dire, un arrêt de mort pour notre commerce déjà très éprouvé, de nature à entraîner en notre région des répercussions incalculables.

L'opinion publique, extrêmement émue, s'élève énergiquement contre une pareille iniquité. Il n'y a de réquisitionnés pour les vins que 4 départements du Midi et nous. Rien n'a été enlevé ni à la Champagne ni à la Bourgogne, qui restent en pleine possession de tous leurs moyens d'expansion. Rien n'est enlevé au Lot-et-Garonne, aux Charentes, à l'Anjou, au centre ou à l'est de la France, alors que ces diverses régions produisent, on le sait, des quantités de vins importantes qu'on pouvait mettre à contribution sans inutilement gaspiller la valeur du patrimoine mondial si chèrement conservé de notre marque.

On a pu lire en ces colonnes la lettre adressée par le président de la Fédération des vins de la Gironde à M. le Ministre du ravitaillement, exposant avec autant de précision que de force l'inacceptable déni de justice dont nous sommes les victimes. Cette lettre insiste avec raison d'abord sur ce fait que la réquisition que nous avons patriotiquement supportée pendant toute la guerre ne s'impose plus aujourd'hui d'une manière aussi pressante parce que les besoins de l'armée sont moindres et les approvisionnements par l'étranger plus faciles. Elle fait ressortir ensuite et surtout la nécessité de laisser au commerce ces vins de Bordeaux dont la quantité est fort limitée. Notre production déjà insuffisamment munie pour répondre aux demandes de la consommation, si elle est encore réduite par la réquisition des vins de 1918, va voir, faute d'éléments, sa clientèle diminuée se désagréger peu à peu et sa marque péricliter. La décision arbitraire qui nous est imposée prépare une crise des plus redoutables. Pour nous et pour le pays tout entier, au moment où l'on parle tant de relèvement économique, ce sont en perspective des pertes immenses.

Tous les grands Syndicats et après eux les grandes assemblées girondines font appel aux pouvoirs publics contre cette criante injustice. A la protestation de la Fédération contre les conditions anormales dans lesquelles la réquisition est faite dans notre département à l'exclusion de la généralité des départements français est venue se joindre l'adhésion d'un grand nombre d'Associations viticoles : Société d'agriculture de la Gironde, Ligue des viticulteurs, Syndicat de Saint-Emilion, Comice de Libourne, Syndicat des grands crus classés du Médoc, etc. La commission départementale à son tour, dans un vœu du 21 décembre adressé au Ministre du ravitaillement, insiste sur la gravité du péril.

Si l'on y regarde de près d'ailleurs, ce péril revêt un double aspect : 1° une perte matérielle immédiate et certaine; 2° la déchéance bien plus inquiétante d'un inestimable capital national.

La perte matérielle apparaît dans le dommage causé à Bordeaux par le prix de réquisition payé qui sera vraisemblablement celui de l'année dernière. Les Palus du Médoc acquis par l'Etat sur la base moyenne de 900 francs le tonneau se vendent couramment 350 francs de plus, soit 40 francs par hecto de différence. Même les vins les plus ordinaires sont traités sur la base minimum de 1,050 francs, soit 12 francs de plus par hecto. Sur 400,000 hectos, la perte moyenne dépassera donc l'un dans l'autre **10 millions** qu'on enlève à notre bourse. D'autre part, la Gironde, n'ayant pas assez pour sa consommation, achètera à chers deniers et avec cours commerciaux des milliers de tonneaux aux départements non-réquisitionnés : Charentes, Lot-et-Garonne, etc. dont elle va devenir tributaire.

Mais cela n'est encore rien. Le préjudice capital, c'est la diminution de la marque. Les vins ordinaires étant réquisitionnés et les vins vieux insuffisants pour répondre aux besoins de la consommation, Bordeaux ne pourra plus servir sa clientèle. Nos vignobles, de fertilité beaucoup moindre, mais de frais de culture beaucoup plus élevés que ceux d'Algérie ou du Midi, « et qui ne peuvent vivre qu'à condition d'obtenir des prix supérieurs légitimés par la qualité et soutenus par la marque », vont à leur tour se trouver directement atteints par la déchéance de celle-ci.

Ces arguments, qui ont été comme il convient développés par nos parlementaires, ne sont pas, semble-t-il, sans avoir quelque peu impressionné le Ministre. Aux députés qui les lui ont présentés il répond — après avoir fait observer que les vins fins et les grands ordinaires de la Gironde sont déjà exonérés de la réquisition et que les prix payés par le ravitaillement sont très rémunérateurs (??) — qu'il eût été heureux de satisfaire aux désirs exprimés. Mais la suppression des hostilités n'a pas encore entraîné une diminution appréciable des besoins en vins des armées, des coopératives et du service de santé. D'autre part, les moyens de transport et la capacité de trafic, très limités pour les vins de la 16e région (départements du Midi) et pour les vins d'Algérie, qui empruntent dans leur acheminement les mêmes réseaux, ne permettraient pas d'assurer actuellement l'expédition régulière des quantités nécessaires au réapprovisionnement journalier des stations magasins. Est-ce là vraiment une réponse acceptable? Pourquoi effectuer des réquisitions en Gironde, alors que l'Est, le Sud-Est, la région de l'Anjou, le département de l'Yonne, gros producteurs, **beaucoup plus rapprochés des centres de consommation,** entraîneraient pour le trafic des voies ferrées qu'on nous oppose comme suprême argument, des charges beaucoup moins lourdes? En vérité la réponse est misérable.

Ce n'est pas avec des raisons de ce genre qu'on nous empêchera de demander justice. Et nous ne saurions mieux faire que de rappeler ici en manière de conclusion l'admirable et prophétique exhortation que notre éminent sénateur de la Gironde, M. Guillaume Chastenet, adressait au gouvernement dans la séance du 23 mai 1918.

« Je vous demande, en ce qui concerne les réquisitions de vins, de vous mettre **sous la loi commune** soit en étendant vos achats avec l'Espagne, soit en réduisant proportionnellement les contingents des départements producteurs. — Je ne suis pas juge des moyens, mais j'ai le droit — que dis-je? le devoir — de protester contre un régime de **bon plaisir,** de faveur ou de défaveur qui, à tort, j'en suis persuadé, pourrait cependant amener certaines personnes de bonne foi à supputer, à comparer, à opposer, des influences parlementaires... Si vous ne faites pas ce que je vous demande, vous exposerez le gouvernement au ressentiment des populations sacrifiées, qui, si elles se taisent par patriotisme n'en seront pas moins mortifiées du tort que vous leur aurez ainsi fait.

« Déjà un mouvement se dessine. Des maires, des hommes respectés et influents organisent la résistance en forme d'inertie. Ils vous disent : Prenez ce qui vous semble bon la clef est sur la porte de nos celliers. Entrez-y. Faites-y main basse sur nos récoltes. Prenez! mais nous ne vous donnerons pas! Nous voulons bien consentir à être vos victimes, mais non pas vos complices de notre propre spoliation! » (« Journal officiel », Sénat, 23 mai 1918, p. 378, col. 2.)

Nous avons déjà vu le mépris dans lequel on semble tenir le principe sacré de l'égalité des charges et des sacrifices « dresser, comme l'a dit M. Chastenet, les départements les uns contre les autres », en particulier pour la question du charbon. Il ne faut pas recommencer. Il ne faut pas, au lendemain de la victoire, que les décisions arbitraires ou irréfléchies de ceux qui sont responsables de notre existence économique fassent en ce pays deux Français : l'une qu'on enrichit et l'autre que l'on ruine.

EN ALLEMAGNE

La situation s'aggrave dans l'Est

mais à Berlin on inclinerait à traiter avec la Pologne

Les élections à la Constituante ont commencé

Copenhague, 5 janvier. — La situation s'aggrave à Posen. Allemands et Polonais se battent dans les rues, et les premiers font même usage d'artillerie.

Zurich, 5 janvier. — On annonce de Berlin que la situation dans les districts de l'Est s'est beaucoup aggravée, les Polonais continuant à avancer. Ils ont déjà atteint un point situé à six kilomètres de Bentschen et de là ont adressé au commandant de la garde locale de Meseritz un ultimatum d'avoir à livrer sans retard la gare de Bentschen aux Polonais; en même temps les négociations ont été engagées avec la ville de Bentschen, située plus à l'est, en vue de sa reddition.

Il y a à Bentschen 2,800 Allemands et 1,800 Polonais. La gare de Bentschen est un croisement de voies ferrées importantes pour les communications avec la Silésie et notamment aussi pour le ravitaillement en vivres de Berlin et d'autres parties de l'Allemagne.

Stockholm, 5 janvier. — D'après les nouvelles reçues de Berlin, il semble que le rapport présenté par le ministre prussien Eugène Ermst, le délégué du ministre de la guerre qui ont été envoyés en Posnanie pour tenter de traiter avec les Polonais, a produit une vive impression sur le gouvernement de Berlin. Ermst n'a pas caché qu'à son avis le plus sage pour conjurer le danger serait de s'entendre avec les Polonais. Le gouvernement, semble-t-il, ne serait pas loin de se rallier à cette manière de voir et serait disposé à conclure un accord temporaire jusqu'au jour où la Conférence de la paix aura pris une décision au sujet de la Posnanie.

Zurich, 5 janvier. — On mande de Berlin que le cabinet, le conseil central et le ministre de la guerre ont décidé à l'unanimité de renforcer la protection de la frontière, en raison de la menace constituée par les Polonais. Le conseil central et les mandataires du peuple ont décidé, en conséquence, de créer des enrôlements pour une garde nationale volontaire en vue de renforcer la protection de la frontière.

L'Allemagne demande le passage de ses troupes de Russie à travers la Pologne

Berne, 6 janvier. — Le gouvernement allemand s'est adressé au gouvernement polonais pour obtenir le libre passage des troupes allemandes revenant d'Ukraine, les Ukraniens de Rovno n'ayant pas reconnu les accords conclus entre le gouvernement ukranien et le commandement allemand à Kiev.

Au cas où la Pologne n'accorderait pas le passage, les troupes allemandes recevraient l'ordre de se frayer elles-mêmes une voie libre.

Le gouvernement polonais, d'accord avec son état-major, a mis au libre passage les conditions suivantes :

1 Désarmement des troupes allemandes avant leur débarquement;

2. Livraison par l'Allemagne au gouvernement polonais d'un nombre de wagons et de locomotives suffisant pour assurer le transport;

3. Entrée immédiate à Vilna des troupes polonaises qui recevraient une quantité de matériel de guerre suffisant pour achever l'organisation des forces militaires polonaises.

Le gouvernement polonais a ajouté que toute tentative pour passer de force à travers la Pologne serait considérée comme une violation du droit des gens et des engagements pris par l'Allemagne touchant l'évacuation des territoires occupés.

Le gouvernement polonais a porté à la connaissance des puissances alliées les projets allemands et aurait adressé dans ce sens un télégramme à M. Clemenceau.

Nouveaux troubles

Zurich, 5 janvier. — Un coup de force a été tenté par les marins contre le grand quartier général. Une rencontre a eu lieu près de la gare de Cassel : des coups de feu ont été échangés. Les marins tentèrent également de provoquer des troubles à Gothia et à Bebra. Une bande d'individus armés a tenté de s'emparer du dépôt d'armes et de munitions de Dortmund, mais elle a été repoussée avec pertes par les hommes de garde.

Hambourg manifeste contre Liebknecht

Zurich, 6 janvier. — Une grande manifestation organisée par le parti socialiste majoritaire, à laquelle ont participé plus de 150,000 personnes, a eu lieu à Hambourg. Les manifestants portaient de grandes pancartes ayant comme inscriptions : « A bas Rosa Luxembourg et Liebknecht! Vive le gouvernement du peuple! »

Les élections à la Constituante

Zurich, 6 janvier. — Les élections à la Constituante ont commencé hier dans plusieurs parties de l'Allemagne, mais tout particulièrement dans les Etats confédérés du Sud. C'est le pays de Bade qui a ouvert le feu.

La campagne électorale bat son plein. Les journaux fourmillent d'appels et de proclamations de toutes sortes. Dans les rues, les murs sont couverts d'affiches comme en temps de paix. De nombreuses réunions ont lieu chaque jour. On dit que les élections se poursuivront jusqu'au 25 janvier, et que le résultat en sera connu le 28.

Il est naturellement impossible de se prononcer sur la composition de la Constituante, mais l'opinion prévaut que les bourgeois et les socialistes majoritaires tiendront à peu près la balance. La lutte est en effet circonscrite entre le parti socialiste indépendant, les majoritaires et le nouveau parti démocratique. Il n'y a pas beaucoup de différence entre la propagande électorale de ces deux derniers partis.

Les démocrates insistent plus que les socialistes sur les questions nationales. Le parti démocratique se prononce en faveur d'une milice suffisamment forte pour maintenir l'ordre à l'intérieur et faire respecter les droits de l'Allemagne à l'extérieur. Il n'est pas question de désarmement.

Quant au gouvernement socialiste majoritaire actuel, il fait un effort formidable pour sortir vainqueur de la lutte.

Démission des ministres majoritaires de Prusse

Zurich, 5 janvier. — Le service de propagande allemand annonce que les ministres socialistes majoritaires de Prusse ont également remis leur démission au conseil central.

L'effondrement économique

Berne, 5 janvier. — D'après des nouvelles reçues de divers centres allemands, nombre d'industriels inquiets de la situation présente et surtout de l'avenir devant l'effondrement économique de l'Allemagne ont décidé de se retirer définitivement des affaires.

L'ingénieur Jokisch, directeur de la mine Borsig, près de Kattowitch, vient de se suicider après avoir adressé aux mineurs et aux métallurgistes de la Silésie un émouvant appel dans lequel il les adjure de renoncer à leur méthode actuelle et leur confie la garde de sa femme et de ses enfants.

Le chef de la police berlinoise destitué

Zurich, 5 janvier. — Eichhorn, jusqu'ici chef de la police de Berlin, a été relevé de ses fonctions. Celles-ci seront provisoirement occupées par le ministre Ernts jusqu'à ce qu'un nouveau chef soit nommé. Les reproches se sont accumulés sur Eitchhorn chaque jour davantage. On l'accusait de poursuivre des intérêts personnels dans l'accomplissement de ses fonctions, de favoriser les séditions de la social-démocratie indépendante et de la ligue Spartacus, et, en outre, de rester toujours en rapport avec une agence d'information russe dont il dirigeait autrefois le bureau de Berlin.

Grève des cheminots à Dantzig

Amsterdam, 5 janvier. — On mande de Dantzig que les cheminots se sont mis en grève dans la région de Dantzig.

La journée de six heures à Francfort

Berne, 5 janvier. — On télégraphie de Francfort que dans le double but d'éviter un nouveau licencement d'ouvriers et d'économiser le combustible, le C. O. S. de Francfort a décrété l'introduction de la journée de travail de six heures à partir du 6 janvier.

Comment Ludendorff s'éclipsa

Zurich, 6 janvier. — Quand Ludendorff se rendit compte que la partie était perdue, il fit demander au nouveau gouvernement, par le ministre de la guerre, l'autorisation de servir le nouveau régime et la protection des autorités contre les éléments surexcités qui cherchaient à attenter contre sa vie. Il demandait, si sa protection n'était pas assurée, la permission de quitter l'Allemagne. Cette démarche eut lieu le 13 novembre. Le gouvernement fit savoir immédiatement qu'il préférait que le général se rendît à l'étranger.

Radek aurait quitté Berlin

Zurich, 5 janvier. — D'après les informations du gouvernement allemand, le délégué russe Radek a quitté Berlin.

Comment l'Allemagne s'acquittera-t-elle ?

Bâle, 6 janvier. — Au sujet de la question des indemnités de guerre, Bernstein, commissaire du peuple, et aujourd'hui ministre des finances, a déclaré :

« Il est certain que des indemnités doivent être payées aux puissances de l'Entente; mais la grande question est de savoir comment elles pourront être payées. On procédera à la confiscation d'une partie des grandes fortunes, de sorte que l'on pourra réduire le déficit; mais tout cela ne suffira pas, et il est évident que nous nous trouvons dans l'impossibilité de payer une indemnité pendant que les industries meurent. »

La Conférence de la paix

LA DELEGATION TCHECO-SLOVAQUE

Prague, 5 janvier. — Les représentants de la République tchéco-slovaque au Congrès de la paix ont été désignés par l'Assemblée nationale de Prague. Ce sont : le ministre des affaires étrangères M. Edouard Benes, qui se trouve actuellement à Paris, et le président du conseil, M. Charles Kramarcz. Ce dernier doit partir pour Paris demain lundi.

Dans l'ancienne monarchie dualiste

La Bohême s'organise

Berne, 6 janvier. — D'après les renseignements reçus du nouveau gouvernement de Prague, la situation sur le territoire de la République tchéco-slovaque s'améliore rapidement. Dans le nord, l'ancien régime allemand est complètement renversé, et dans le sud vient d'arriver l'armée tchéco-slovaque d'Italie et de France.

En Moravie, la plus grande partie des villes, dont la capitale, Brunn, sont au pouvoir des Tchèques. Il en est de même en Silésie. Cependant, dans cette dernière province, le gouvernement de Prague, par une sagesse digne d'être imitée, a décidé d'attendre la Conférence de la paix pour régler son conflit avec les Polonais, qui se sont avancés, dit-il, au delà des limites justifiées par les raisons ethnographiques.

Le comte Hertling est mort

Bâle, 6 janvier. — Le comte Hertling, ancien chancelier de l'empire allemand, est mort samedi en Bavière, après six jours de maladie.

Le comte Hertling était âgé de 75 ans. Il avait succédé, en novembre 1917, à Michaëlis comme chancelier. Il s'était toujours montré hostile aux aspirations démocratiques. C'était un aristocrate et un conservateur. C'est pendant son passage aux affaires que furent signés les traités de Brest-Litovsk et de Bucarest. Il avait tenté vainement de causer avec les alliés; aussi le 1er octobre 1918, devant la défaite déjà irrémédiable de l'Allemagne, se vit-il forcé de démissionner.

Coup de main bolchevik à Budapest

Berne, 6 janvier. — On apprend de Vienne, de source directe, qu'il s'est produit à Budapest, pendant la nuit du Nouvel An, un coup de main bolchevik. Il y aurait eu un grand désordre dans les bâtiments du tribunal révolutionnaire, on aurait tenté de mettre en liberté un certain nombre de détenus.

En outre, la population s'est mise à piller les magasins. Les ouvriers eux-mêmes se sont chargés de mettre fin au pillage. Le gouvernement a reconnu que les organisations socialistes se sont parfaitement bien comportées.

A la suite de ces incidents, le bourgmestre et le commandant de la ville ont donné leur démission.

La constitution du royaume yougo-slave

Paris, 5 janvier. — Voici le texte de la dépêche par laquelle le gouvernement du nouveau royaume yougo-slave a notifié sa constitution aux gouvernements de l'Entente et des pays neutres :

« Conformément à la décision du comité central du Conseil national de Zagreb, représentant les pays serbes, croates et slovènes, qui appartenaient à l'ancienne monarchie austro-hongroise, une délégation spéciale s'est rendue à Belgrade le 1er décembre.

» Dans une adresse solennelle à Son Altesse le prince héritier, elle a proclamé l'union en un seul Etat de tous les peuples serbe, croate, slovène de l'ancienne monarchie dualiste avec le royaume de Serbie, sous le règne de Sa Majesté le roi Pierre et sous la régence du prince Alexandre.

» Dans sa réponse à cette adresse, Son Altesse Royale le prince héritier a proclamé l'union de la Serbie avec l'Etat indépendant des Slovènes, Croates et Serbes sus-mentionné, en royaume, le royaume des Serbes, Croates et Slovènes. Elle a déclaré en accepter la régence et a promis de former un gouvernement unique.

» Le 17 décembre, Son Altesse Royale le prince héritier a reçu également une délégation du Monténégro en date du 26 novembre. Par cette décision, Sa Majesté le roi Nicolas Ier et sa dynastie sont déclarés déchus de tous leurs droits au trône de Monténégro. Le royaume du Monténégro est réuni à la Serbie sous la dynastie des Karageorgevitch.

» Par le fait de cette réunion, il entre ainsi dans le royaume des Serbes, Croates et Slovènes.

» Son Altesse royale le prince héritier a déclaré accepter ces déclarations avec émotion et reconnaissance.

» Un gouvernement unique pour le nouveau royaume a été formé le 21 décembre.

» Les légations, consulats et autres missions du royaume de Serbie prendront dès aujourd'hui le titre de délégations, consulats, etc., du royaume des Serbes, Croates et Slovènes.

» Le gouvernement royal est fermement convaincu que sa communication sera accueillie avec sympathie. L'union de tout le peuple serbo-croato-slovène en un seul Etat résultant du droit imprescriptible de chaque peuple de disposer de ses destinées. »

Des Tchéco-Slovaques occupent Joachimsthal

Bâle, 5 janvier. — On mande de Prague que les troupes tchéco-slovaques ont occupé Joachimsthal le 30 décembre.

Padereswski et la Pologne

On sait que le grand violoniste polonais Paderewski a donné aux Etats-Unis des concerts-conférences où il a salué la renaissance de la Pologne et fait appel à la générosité américaine en faveur de ses frères malheureux.

L'action de Paderewski ne s'est pas bornée à cette propagande charitable, il s'est mis en rapport avec les chefs polonais, et sa popularité croît de jour en jour parmi ses compatriotes. Il vient d'arriver à Posen, où il a été acclamé.

En réponse aux allocutions de bienvenue des représentants du conseil suprême populaire à Posen, M. Paderewski, profondément ému, s'est exprimé en ces termes :

« Votre réception ne s'adresse pas à ma personne. Je suis le symbole d'une certaine idée, celle que sert le Comité national polonais à Paris, dont je suis le délégué. A ce titre, je suis heureux de voir honorer en moi son représentant, et surtout ici, sur cette antique terre polonaise, et par vous, qui avez devancé tous vos compatriotes dans l'accomplissement de vos devoirs nationaux, et su résister à l'oppression la plus violente. Je suis heureux de la magnifique réception qui m'a été faite, non par un seul parti, non par une seule classe, mais par tout le peuple posnanien.

» Tout en étant membre du Comité national polonais, je n'appartiens à aucun parti. D'ailleurs, aucun parti, si savamment organisé soit-il, ne réussira seul à restaurer la patrie. Ce sont avant tout les paysans polonais, les ouvriers polonais qui reconstruiront la Pologne, et nous tous marcherons avec eux, avec le peuple. »

M. Turmel est mort

Paris, 6 janvier. — M. Turmel est décédé hier soir, à vingt-deux heures, à l'infirmerie spéciale de Fresnes, où il avait été transporté. M. Turmel était incarcéré depuis le 5 octobre 1917.

LES DERNIERS MOMENTS

M. Turmel s'est éteint doucement, sans agonie, assisté du médecin de la prison, du gardien-chef et du gardien-infirmier. Le député de Loudéac n'a fait aucune révélation « in extremis »; il n'a laissé, affirme-t-on, aucun papier.

Les avis des médecins diffèrent sur les causes de la mort de M. Turmel : les uns affirment qu'il s'est éteint par usure de l'organisme, et les autres, qu'il a succombé aux suites d'une congestion pulmonaire.

Le magistrat instructeur (le capitaine Mangin-Bocquet) a décidé qu'il serait procédé à l'autopsie. Après cette formalité judiciaire, le corps sera rendu à la famille pour les obsèques, car M. Turmel n'était que prévenu et pas encore un condamné. Les obsèques auront lieu très probablement en province.

A l' " Officiel "

EAUX ET FORETS

Par arrêté du ministre de l'agriculture, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite : M. Grandjean (Charles-Guillaume), inspecteur des eaux et forêts de 1re classe à Bordeaux.

DANS LA MAGISTRATURE

Par décret en date du 31 décembre 1918, rendu sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice, sont nommés :

Substitut du procureur général près la cour d'appel de Douai, M. Charlier, substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Bordeaux, en remplacement de M. Korn, non installé, décédé.

Substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Bordeaux, sur sa demande, M. Lébé, procureur de la République près le tribunal de première instance de Barbezieux.

Les manifestations d'art

Le ministre de l'instruction publique a institué une commission chargée d'organiser les manifestations d'art destinées à célébrer la victoire. Cette commission, composée de hauts fonctionnaires et de membres du Parlement, comptera aussi des artistes, dont on lira les noms avec intérêt :

MM. Albert Besnard, Cormon, Dagnan-Bouveret, artistes peintres, membres de l'Institut; Cottet, Paul Gervais, Gervex, Humbert, J.-P. Laurens, Lhermitte, Henri Martin, artistes peintres; Alfred Boucher, Antonin Carles, Félix Charpentier, Gardet, Injalbert, Sicard, statuaires; Girault, Nénot, architectes; Thiébault-Sisson, Louis Vauxcelles, critiques d'art.

Des délégués de la Société des artistes français, de la Société nationale des beaux-arts, du Salon d'automne; les directeurs de l'Ecole des beaux-arts, du Conservatoire national de musique et des musées nationaux.

Deux membres du Conseil supérieur d'enseignement de l'Ecole des beaux-arts; le président de la Société des artistes décorateurs; le président de la Société des architectes diplômés; le secrétaire général de « l'Effort de la France et de ses alliés »; le président de la Société centrale des architectes, etc.

L'ARMISTICE

Nouvelle charge CONTRE LA HOLLANDE

Bruxelles, 6 janvier. — Le Limbourg n'est pas le seul territoire des Pays-Bas où l'armée allemande a été autorisée à passer. Après la signature de l'armistice, les Hollandais ont permis le passage par Baerle, Nassau, de trains militaires allemands. Chaque jour, pendant six jours, six ou sept trains ont ainsi traversé le territoire hollandais pour ramener en Prusse des soldats et du matériel de guerre allemand. Chacun de ces trains comprenait en outre plusieurs wagons de meubles et matériel divers volés en Belgique.

La démobilisation allemande s'activerait

Bâle, 6 janvier (source allemande). — La démobilisation de l'armée allemande est très avancée. 150 divisions ont été désarmées; 18 doivent encore être désarmées complètement, mais les opérations se poursuivent rapidement.

Une commission d'officiers alliés attendue à Berlin

La Haye, 6 janvier. — On apprend de Berlin qu'une commission composée de trois officiers de l'Entente va arriver prochainement dans la capitale de l'Allemagne. Cette commission inspectera les aéronefs navals de Juterborg, au sud-ouest de Berlin, en vue de l'exécution des conditions de l'armistice.

M. Wilson en Italie

A Gênes

Gênes, 7 janvier. — Le président Wilson, Mme et Mlle Wilson sont arrivés hier matin; ils ont été accueillis par les autorités civiles et militaires. Une foule considérable les a acclamés. Le président s'est rendu à la Piazza Corvetto, où il a déposé une couronne au monument Mazzini. Il a visité la maison de Christophe Colomb, puis a gagné la mairie pour la réception officielle. M. Wilson s'est déclaré très touché du cadeau qui lui a été fait des ouvrages de Mazzini et de copies des autographes de Christophe Colomb. Il a dit aux étudiants qu'il sera très honoré de porter le béret qu'ils lui ont offert.

A Milan

Milan, 6 janvier. — Le président Wilson est arrivé hier après-midi. Les manifestations qui l'ont salué à sa sortie de la gare ont été telles qu'il est resté quelque temps debout à contempler ce spectacle. Son émotion était visible. Sur tout le parcours, M. Wilson a été l'objet d'ovations et d'acclamations qui ont été particulièrement vibrantes place du Palais-Royal. A peine avait-il pénétré dans le palais qu'il a dû se montrer au balcon ainsi que Mme Wilson et Mlle Wilson.

Aux États-Unis

Gompers veut lutter contre le péril bolcheviste

New-York, 6 janvier. — La Fédération américaine du travail serait allée jusqu'à parler de s'abstenir de toute compromission avec la Conférence de Lausanne. Il est certain que M. Gompers n'y participera pas. Le chef des travaillistes vient, d'ailleurs, de déclarer devant la commission du Sénat que le maximum d'efforts doit être fait pour contrecarrer l'effet de la propagande bolcheviste.

M. Gompers partira mercredi pour la France, espérant réussir à former une organisation universelle du travail pendant son séjour en Europe.

En Irlande

LES SINN-FEINERS S'AGITENT A NOUVEAU

Londres, 6 janvier. — Hier, de nombreuses réunions publiques ont eu lieu à Dublin et dans diverses autres villes de l'Irlande. Au cours de ces meetings, on a voté une résolution réclamant la liberté en faveur de tous les sinn-feiners emprisonnés pour délits politiques.

Démission du cabinet Lloyd George

Londres, 6 janvier. — Tous les membres du gouvernement ont démissionné à la demande expresse de M. Lloyd George afin d'éviter des complications dans la reconstitution du nouveau cabinet. Ils continueront d'exercer leurs fonctions jusqu'à ce que le nouveau cabinet soit formé.

Les membres du nouveau cabinet qui sont députés aux Communes devront donc se représenter devant leurs électeurs.

Les Syndicats alsaciens-lorrains adhèrent à la C. G. T.

Les Syndicalistes chrétiens se joignent à eux

Strasbourg, 6 janvier. — La conférence des Syndicats d'Alsace-Lorraine a eu lieu samedi à Strasbourg, au siège des Syndicats strasbourgeois, dans la maison du journal socialiste « Freie Presse ».

La Confédération générale du travail avait délégué pour y assister M. Jouhaux, secrétaire général, et M. Merrheim, secrétaire de la Fédération des métaux. La première séance a été présidée par M. Imbs, secrétaire général des Syndicats d'Alsace-Lorraine, député de Strasbourg au Landtag. On a longuement discuté les modalités suivant lesquelles les Syndicats d'Alsace-Lorraine entraient dans la Confédération française.

A l'ouverture de la séance de l'après-midi s'est produit un fait qui ne s'était jusqu'ici jamais présenté dans les annales syndicalistes de l'Allemagne ni de la France. M. Amman, délégué des Syndicats chrétiens, annonça que les syndiqués qu'il représente voulaient entrer dans la Confédération générale du travail. M. Imbs salue l'entrée des Syndicats chrétiens dans la lutte commune contre le capitalisme en même temps que la fin des luttes fratricides au sein de la classe ouvrière; puis, dégageant les résultats de la discussion qui s'est déroulée au cours de la journée, M. Imbs conclut au regroupement des forces syndicales par corps de métier ayant leur siège à Mulhouse pour la Haute-Alsace. Cette forme d'organisation est adoptée à l'unanimité.

Après les déclarations de Jouhaux, qui assure aux Syndicats alsaciens et lorrains que ceux-ci peuvent entièrement compter sur l'appui moral et matériel de l'organisation française, l'adhésion immédiate à la C. G. T. est décidée. L'assemblée se sépare après que son président, M. Imbs, eut encore une fois marqué la joie avec laquelle les syndicalistes alsaciens et lorrains entrent dans l'organisation française.

Les troupes sibériennes OCCUPENT PERM et atteignent la Kama

31,000 prisonniers. Énorme butin

Omsk, 31 décembre (retardée en transmission). — L'agence télégraphique russe publie le communiqué suivant :

Sur le front ouest le groupe d'Ekaterinenbourg des vaillantes troupes sibériennes, après avoir occupé Perm, a avancé et a atteint la rive droite de la Kama. Les troupes ennemies battues se sont enfuies de Perm. Selon un dénombrement encore incomplet, nous avons fait, au cours des opérations de Koucheva jusqu'à Perm, 31,000 prisonniers et pris 120 canons, plus de 1,000 mitrailleuses, 180 trains, plusieurs milliers de chevaux sellés, 30 automobiles, 9 trains blindés et 2 automobiles blindées. Les charrois de toute la troisième armée des Soviets ont été pris en totalité. Le pont sur la Kama n'a pas été endommagé. Dans leur élan suprême, nos troupes brûlent de recommencer les combats.

Perm, chef-lieu du gouvernement du même nom, est une ville de 63,000 habitants. Elle est située à environ 200 kilomètres de la chaîne de l'Oural, sur la Kama. C'est une des plus importantes bifurcations du chemin de fer transsibérien.

N. D. L. R. — Cette dépêche complète la courte information que nous avons publiée hier sur cette grande défaite des bolcheviks.

FINLANDAIS VICTIMES DES BOLCHEVIKS

Stockholm, 6 janvier. — Le secrétaire d'Etat finnois Markoff, interné par les bolcheviks dans la prison de Kresty, à Pétrograd, est mort fou. Une soixantaine d'autres Finnois sont encore emprisonnés à Pétrograd.

En Espagne

LE NOUVEAU STATUT DE LA CATALOGNE

Madrid, 6 janvier. — Le journal « A B C » publie les grandes lignes du nouveau statut de la Catalogne, élaboré par la commission présidée par M. Maura. La Catalogne aura une assemblée délibérante qui s'appellera la Députation régionale. Elle aura un conseil propre, organe du gouvernement local. Le gouvernement aura à Barcelone un délégué avec titre de gouverneur central. Les Cortès et les tribunaux espagnols conservent leurs pouvoirs.

L'AMBASSADEUR BOCHE A MADRID REÇOIT SES PASSEPORTS

Madrid, 6 janvier. — L'ambassadeur d'Allemagne, prince de Ratibor, vient de recevoir ses passeports. Il partira le 9 avec un sauf-conduit.

Grève générale des cheminots espagnols

Madrid, 5 janvier. — Les Cheminots, mécontents de la manière dont est appliqué le décret royal ordonnant une augmentation de 15 % des tarifs des transports afin d'améliorer les salaires des employés, ont décrété la grève générale. Le gouvernement a pris toutes les mesures pour donner satisfaction immédiate aux grévistes.

Les journaux espagnols contre la propagande bolcheviste

Madrid, 5 janvier. — La présence sur le territoire espagnol de plusieurs centaines de Russes suspects cause une certaine émotion dans le public. Plusieurs journaux attirent l'attention du gouvernement sur les menées de ces indésirables qui agissent activement dans certains milieux ouvriers, notamment à Barcelone.

« El Figaro » signale que les émissaires envoyés par les bolcheviks en Espagne disposent pour la propagande de fonds importants.

La presse libérale, « El Mundo », en tête, réclame une intervention énergique de la part du gouvernement pendant qu'il est temps encore et « afin d'éviter à l'Espagne le sort de la Russie ».

La « Epoca » demande que la publication des feuilles et des brochures de propagande bolchevistes, ainsi que celles du journal « El Soviet », qui paraît à Madrid, soit interdite sans retard.

Le mauvais temps

UNE FORET QUI GLISSE

Grenoble, 5 janvier. — En Dauphiné, les pluies diluviennes qui ne cessent de tomber ont provoqué de graves accidents. Au nord du ravin de Craponoz, une forêt a glissé tout entière, d'une hauteur de 200 mètres, dans la plaine. La route de Saint-Pancrace à Saint-Ismier, détrempée par les eaux, s'est effondrée brusquement. Les terres se sont arrêtées à quelques mètres de la sortie du tunnel supérieur, interrompant complètement les communications.

TEMPETE EN MEDITERRANEE

Nice, 5 janvier. — Par suite d'un coup de vent, la mer est démontée. De nombreux dégâts ont été constatés sur la côte. La promenade des Anglais a été envahie par les eaux. Des bancs et des arbres ont été renversés.

La crue de la Seine devient inquiétante

Paris, 6 janvier. — La crue de la Seine s'est encore augmentée dans la journée d'hier. La situation devient sérieuse.

Déjà entre les ponts de l'Alma et des Invalides, les rampes d'accès deviennent impraticables. C'est à peine si l'écluse de la Monnaie émerge encore, et le jardin du Vert-Galant est entièrement recouvert par l'eau. Au pied des magasins généraux, les chemins de halage sont submergés. L'eau s'infiltre jusque sur la voie de la ligne de Paris-Orléans, non loin de la place Saint-Michel. Les magasins situés près du pont d'Austerlitz sont atteints. Des caves sont inondées à Bercy.

L'eau a envahi hier matin une partie des docks du quai Saint-Bernard au point d'empêcher en cet endroit la circulation des wagons. Les propriétaires de bateaux-lavoirs et de pontons en ont doublé les amarres. La navigation a subi un arrêt presque complet.

Ce matin, les bains de la Samaritaine, quai du Louvre, ont coulé. Il n'y a pas d'accident de personnes.

Malgré tout, les services officiels continuent à faire montre d'un optimisme qu'on voudrait espérer justifié.

Les transatlantiques reprennent leur service

New-York, 6 janvier. — L'activité des transports maritimes est redevenue ce qu'elle était avant la guerre. Trois grands navires transatlantiques : le « Mauritania », la « France », le « Saxonia », sont partis hier de New-York avec 2,431 passagers pour la France et l'Angleterre.

Un dragueur saute s

DÉPÊCHES
de la Nuit dernière

L'ARMISTICE

Importante délibération de la Commission de Spa

Bâle, 5 janvier. — On mande de Berlin :

« La commission de l'armistice de Spa s'est occupée hier de la question de la lutte contre le bolchevisme en corrélation avec le différend germano-polonais.

Le haut commandement allié a communiqué que le gouvernement polonais se plaint que les autorités militaires allemandes empêchèrent en Lithuanie et en Pologne l'organisation de la défense contre les bolcheviks.

Le général von Winterfeld répondit que les autorités allemandes seraient très heureuses de voir les Polonais se tourner contre les bolcheviks, mais qu'elles avaient l'impression que les efforts des Polonais étaient dirigés de tout autre côté.

Au sujet du contrôle de la navigation du Rhin, le maréchal Foch affirma le droit des commissions créées par lui d'établir dans les ports du Rhin des commandements militaires ou des forces de police afin de contrôler l'exécution des règles édictées par la commission de navigation.

Le désir allemand d'obtenir le libre trafic pour les matières pharmaceutiques et les envois de charbon pour le haut Berzelius a été satisfait.

Du côté français on s'est élevé contre la vente des trésors artistiques qui se trouvent dans les châteaux du kaiser, à Potsdam et à Berlin. L'ex-kaiser reçut en effet des offres d'un groupe de marchands. Cette vente serait contraire aux clauses de l'armistice.

L'attitude des habitants de Sarrebruck

Sarrebruck, 2 janvier (retardée). — A Sarrebruck, on parle beaucoup de l'Amérique et de la France. Les pangermanistes, peu nombreux, affectent de compter sur l'Amérique comme un bouclier contre les exigences de l'Entente. Ils espèrent (tant ils sont dénués de psychologie) voir surgir des dissentiments entre les Etats-Unis et leurs associés; ils affectent une reconnaissance (sic) bruyante et attendrie envers le président Wilson. Voici la phrase extraordinaire entendue hier :

« Wilson, nous l'aimons parce qu'il nous a sauvés d'un désastre et nous espérons bien qu'il nous obtiendra une paix acceptable. »

La paix « acceptable » serait celle qui permettrait à l'Allemagne de se relever rapidement; ils le disent cyniquement.

On ne s'ennuie pas dans cette ville, où tous les magasins sont illuminés. La guerre est finie. La seule préoccupation qui subsiste est celle de manger, mais l'arrivée des troupes françaises a ramené l'espoir. On compte que le ravitaillement se fera bientôt abondant, succulent.

Nos poilus — ceux du 77e qui viennent d'arriver — déambulent paisiblement et regardent les devantures. Des gamins lancent des : « Bonsoir, monsieur ! » Assez bienveillants, les agents de police prodiguent des saluts militaires. La majeure partie de la population est même pas très bien si elle doit se dire rhénane ou lorraine.

On cite des villages dont les trois quarts des habitants ne demandent qu'à devenir Français, et cette opinion est partagée par beaucoup de citadins, d'industriels même, dont quelques-uns ont des attaches françaises.

Il y a dans la région beaucoup de Lorraines mariées à des Allemands et qui souhaiteraient, après expérience faite, divorcer d'avec leurs maris. Celles-là sont dès à présent d'excellentes propagandistes de l'idée française.

En Russie

MOUVEMENT SUEDO-FINLANDAIS POUR LA DEFENSE DE L'ESTHONIE

Stockholm, 5 janvier. — La résistance contre l'invasion bolcheviste continue à s'organiser dans les pays baltes ; non seulement 10.000 volontaires finlandais se sont mis à la disposition du gouvernement provisoire esthonien, mais encore en Suède même de nombreux jeunes gens et officiers s'enrôlent pour aller combattre le bolchevisme en Esthonie et en Courlande.

Le parti socialiste suédois a, de son côté, envoyé au parti socialiste esthonien un télégramme de félicitations et d'encouragements pour la lutte qu'il mène « les armes à la main contre les hordes bolchevistes russes ».

LE PRINCE KROPOTKINE MASSACRE

Bergen, 5 janvier. — Le prince Pierre Kropotkine, le célèbre anarchiste russe, aurait été massacré. Les bolchevistes nient énergiquement avoir été les instigateurs de ce meurtre. Le prince Kropotkine avait été arrêté en septembre par les gardes rouges. Il était accusé d'avoir pris part à la « conspiration anglaise » contre le gouvernement des Soviets, et avait été emprisonné à Pétrograd.

N.-B. — Il semble exact que le prince Kropotkine ait été incarcéré par les bolcheviks.

Les Polonais occupent Vilna

Bâle, 5 janvier. — D'après un télégramme de Berlin, le gouvernement lithuanien a quitté Vilna et s'est établi à Kovno. Les Polonais occupent Vilna.

Mobilisés agricoles de la Gironde

Les mobilisés agricoles du département de la Gironde, appartenant aux catégories ci-après, seront démobilisés du 9 au 18 janvier :

a) Militaires assimilés aux classes 1891 et plus anciennes en vertu des majorations ci-dessous.

b) Les classes 1892 et 1893.

c) Militaires assimilés à ces classes en vertu des majorations ci-dessous.

Majorations — Les pères de famille bénéficient d'une classe par enfant.

Les pères de famille veufs, bénéficient d'une classe supplémentaire. Une majoration de une classe sera attribuée aux militaires ayant eu deux frères tués et de deux classes à ceux qui ont eu plus de deux frères tués.

Les pères de quatre enfants et plus continuent à bénéficier de l'article 48 de la loi du 21 mars 1905, si cet article leur est plus favorable.

Les mobilisés agricoles des catégories ci-dessus devront se présenter entre le 9 et le 18 janvier au plus tard.

1. A la brigade de gendarmerie dont dépend leur commune (à l'exception des mobilisés dont il est question aux paragraphes 2 et 3 ci-dessous).

2. Ceux ayant leur résidence dans les localités suivantes : Blaye, Saint-Médard-en-Jalles, Bassens, Trompeloup, Arcachon, Le Verdon, Villenave-d'Ornon, Cazeaux, Soulac, Hourtin, Le Barp, se présenteront au commandant d'armes de ces localités.

3. Ceux habitant Bordeaux recevront directement du contrôle de la main-d'œuvre agricole les instructions nécessaires à leur démobilisation.

Chacun devra être porteur de son livret et de toutes pièces justifiant les majorations dont il se réclame et versera en même temps à l'autorité à laquelle il se présente son brassard et sa couverture.

CONGRÈS de l'Association républicaine des anciens combattants

Paris, 5 janvier. — Le congrès de l'Association républicaine des anciens combattants s'est tenu ce matin à la mairie du dixième arrondissement. Le comité central a été constitué de la façon suivante : président : Henri Barbusse; vice-présidents : Raymond Lefebvre, docteur Jammet et Gaston Vidal; secrétaire à la propagande : Fernand Goriot; secrétaire général : Fernand Tournay; secrétaire adjoint : Fargue; trésorier général : Henri Lévi; membres du comité central : Vaillant, Couturier, Noël Garnier, Dondicol, René Petit, Henri Reguault, Henri Béraud, Le Troquer, Capy.

A la séance de l'après-midi qui s'est ouverte sous la présidence de M. Dondicol, délégué de la Gironde, divers vœux ont été adoptés. Voici les principaux : « Le congrès de l'A. R. A. C. demande au gouvernement de publier le barème d'invalidité à titre indicatif afférent à la nouvelle loi des pensions afin que les mutilés sachent exactement à quoi s'en tenir au sujet de leur situation future. »

« Le congrès de l'A. R. A. C., considérant que les veuves et les anciens combattants sont les tuteurs les plus qualifiés des enfants des victimes de la guerre, s'élève avec force contre la composition actuelle des membres du conseil supérieur de l'office des pupilles de la nation et demande que la moitié des membres composant ces organismes soit élue par les Associations de veuves, mutilés et anciens combattants, et que l'autre moitié soit désignée par le ministre. »

Enfin, un ordre du jour réclamant l'amnistie, la levée de l'état de siège, la démobilisation immédiate et, acclamant le président Wilson, a été voté à la clôture du congrès.

La loi sur les loyers

Paris, 5 janvier. — Le « Journal officiel » promulguera demain la loi modifiant la loi du 9 mars 1918 sur les loyers.

Voici le texte de l'article 1er : « L'article 58 de la loi du 9 mars 1918 est complété par les dispositions suivantes : Pour les locations verbales, les locataires peuvent faire leur notification à toute époque de la location. Toutefois, les locataires ayant reçu congé postérieurement à la promulgation de la présente loi doivent faire leur notification au plus tard le vingtième jour après la réception du congé. »

BORDEAUX

1

Il y a un an

7 JANVIER 1918

Dans la région de Kovno, 25,000 soldats allemands refusent de venir se battre sur le front occidental et se révoltent.

Concours de bébés aux Chartrons

La protection chartronnaise du premier âge avait organisé, dimanche matin, à son siège social, 7, impasse Poyenne, un concours de bébés, qui fréquentent ses consultations mensuelles, concours suivi d'une distribution de prix, consistant en objets de lainages. Cette manifestation tout intime obtint un gros succès et fait honneur à tous les dirigeants. M. Delvaille, président, ayant comme précieux collaborateurs Mme Triquenaux, vice-présidente; MM. Dejean, secrétaire, et Triquenaux, trésorier; Mme Lussagnet, docteur en médecine, et Mme Decrosse, sage-femme. Après la remise des prix aux poupons — tous superbes — M. Viret, président d'honneur de cette Société et représentant M. Olivier Bascou, préfet de la Gironde, prend la parole.

Il remercie tous les membres pour l'appui qu'ils donnent sans compter à cette belle œuvre et pour les subventions accordées toujours généreusement. Depuis dix ans que cette œuvre est créée, elle va sans cesse grandissant; elle est appelée certainement à un plus grand développement.

Puis M. Viret remet un don de M. le Préfet de la Gironde comme preuve de l'intérêt qu'il porte à cette société philanthropique.

Ravitaillement civil

Vente de pommes de terre, carottes et topinambours par la municipalité

Mardi 7 courant, la municipalité fera vendre des carottes et des topinambours sur les marchés ci-après : Capucins, Grand-Marché, marché des Grands-Hommes, marché des Chartrons et marché de Lerme.

Les prix et les heures de vente ne sont pas modifiés.

Pommes de terre

Le même jour, dans l'après-midi, à partir de une heure trois-quarts, des pommes de terre seront mises en vente sur le marché de la place Amédée-Larrieu et au marché des Chartrons, au prix de 0 fr. 55 le kilo. Il pourra être attribué 5 kilos par ménage.

Il ne sera pas rendu de monnaie.

Citations à l'ordre

— M. Maurice Mesnard, sergent à l'escadrille F. 114, a obtenu le prix Célerier, avec la citation suivante à l'ordre du jer groupe de bombardement : « Grade d'une grande compétence, d'un zèle digne de tout éloge. Exemple de correction, de discipline et de ponctualité dans l'accomplissement de ses devoirs militaires. »

M. Maurice Mesnard est professeur de violon au Conservatoire de Bordeaux.

— Est cité, Joseph de Savy, maréchal des logis, pilote à l'escadrille Br. 29 : « Sous-officier pilote de grande valeur, remarquable par son habileté et sa modestie. Possède au plus haut point l'esprit du devoir. Le ..., a abattu un avion ennemi. »

C'est la deuxième citation méritée par ce vaillant aviateur, petit-fils de M. Louit, le grand industriel bordelais.

Série de cambriolages

Rue de Pessac

A l'aide de fausses clés, des malfaiteurs se sont introduits dans les appartements de M. Francelet Vergne, négociant, rue de Pessac, 177; ils ont exploré tous les meubles, mais on ignore encore le butin qu'ils ont emporté. On sera fixé sur ce point lorsque Mme Vergne, qui est en ce moment absente, sera rentrée à Bordeaux.

Rue de Saint-Genès

D'autres cambrioleurs ont visité nuitamment la maison 107, rue de Saint-Genès, habitée par M. et Mme Félix Mathieu.

Le mari est actuellement mobilisé à Paris, et Mme Mathieu est allée le rejoindre ces jours-ci. Les malfaiteurs n'ignoraient certainement pas ce détail. Ils ont donc pu fouiller tout à leur aise dans tous les meubles; mais on ne sera fixé sur le montant du vol que lorsque M. Mathieu et sa femme, qui ont été prévenus, seront de retour dans notre ville. C'est une domestique, qui avait pour mission de venir dans la maison pour ouvrir les fenêtres, qui constata le passage des virtuoses du rossignol, et s'empressa de signaler le fait à M. Sylvain Mathieu père, qui habite au 58 de la rue de Saint-Genès.

Cours Victor-Hugo

Pendant la même nuit, des inconnus ont pénétré par escalade chez M. Marcel Pillet, chirurgien-dentiste, cours Victor-Hugo, 150, et y ont soustrait plusieurs dentiers en or, des articles en platine et un flacon contenant 8 à 10 grammes de chloroforme.

Les mêmes malfaiteurs s'introduisirent dans l'atelier dentaire de M. Cadrouil, situé au même étage que les appartements de M. Pillet, ouvrirent avec un ciseau à froid un petit meuble renfermant des matières destinées à la confection de divers articles, mais n'ont rien volé, soit qu'ils n'aient pas trouvé d'objets à leur convenance, soit qu'ils aient été dérangés.

Tombé d'un tram

En voulant monter dans un tramway en marche, quai Deschamps, dimanche soir, le manœuvre Ali Ben Achmed a fait une chute et s'est blessé légèrement à la tête. Accompagné à l'hôpital, il a pu, après avoir reçu les soins que nécessitait son état, regagner seul son domicile, rue Adrien-Faure, à Floirac.

Etrangleur de femmes

IL EST ARRÊTÉ A BORDEAUX PAR LA BRIGADE MOBILE

Il avoue avec cynisme

M. Hébert, commissaire-chef de la brigade mobile, était informé ces jours derniers qu'un individu dangereux, étranger à la région, s'était fixé à La Bastide, 14, rue Montméjan, et qu'il travaillait comme menuisier à Lormont. L'inspecteur Durrès fut chargé d'aller surveiller le personnage. Cet inspecteur eut vite acquis la certitude que l'étranger devait avoir la conscience chargée. Avec l'aide de l'inspecteur Périvier, il l'appréhenda dimanche et le conduisit devant M. Vialle, commissaire de la brigade mobile.

Le menuisier, après quelques hésitations, donna son identité : Constant Moujot, âgé de trente ans, originaire de Port-sur-Seille (Meurthe-et-Moselle).

On s'aperçut alors que cet homme était recherché pour le parquet de la Seine pour homicides volontaires et vols qualifiés. En compagnie d'un autre individu, il avait, en février 1918, étranglé une femme de trente ans, nommée Cornier, domiciliée rue Guyot, à Paris.

Les deux malfaiteurs s'étaient introduits chez la malheureuse au milieu de la nuit, et, après l'avoir assassinée, ils avaient jeté son corps dans la rue, pour faire croire sans doute à un accident ou plutôt à un suicide. Le coup fait, les deux bandits avaient dérobé toutes les économies de leur victime, soit une somme de 400 francs.

Six mois plus tard, dans le courant du mois d'août, Moujot et son complice commettaient un nouveau crime, à Levallois-Perret. Ils fréquentaient assidûment le débit-restaurant exploité par Mme Soyer. Profitant de ce que la débitante était descendue à la cave pour aller chercher du vin, les deux malfaiteurs l'avaient suivie sans qu'elle s'en doutât, puis, arrivés près d'elle, ils l'avaient étranglée avec son tablier. Les assassins avaient ensuite exploré les meubles de Mme Soyer et avaient fait main basse sur une somme de 5,000 francs.

Questionné au sujet de ces deux forfaits, Moujot a cyniquement reconnu qu'il en était l'un des auteurs. Il donna des précisions. Il expliqua, par exemple, que la domestique, la femme Cornier, avait été pendant quelque temps sa maîtresse. C'est ainsi qu'il avait appris qu'elle possédait un petit magot.

A la suite de ces assassinats, les soupçons s'étaient portés sur Moujot. Comme il était soldat au 13e d'artillerie, détaché au parc d'artillerie (2e échelon, à Brétigny), il fut enfermé dans une cellule dudit parc. Il n'y resta pas longtemps. A peine incarcéré, il réussit à tordre un barreau de sa cellule, put quitter le parc sans être remarqué et parvint à s'enfuir en Espagne.

En novembre 1918, las de vivre en pays étranger, et pensant que l'oubli s'était fait sur ses crimes, Moujot rentra en France et s'arrêta à Bordeaux. De faux papiers espagnols dont il s'était muni lui avaient permis de passer la frontière assez aisément.

L'étrangleur, poursuivant les explications qu'il a fournies à M. Vialle, a déclaré que son complice est en ce moment entre les mains de la justice; il aurait appris son arrestation par la lecture des journaux.

Comme excuses, Moujot donne celles-ci : « Originaire des pays envahis, j'étais malheureux, sans ressources. L'occasion s'est offerte de me tirer d'affaire. Je n'ai pas reculé. J'ai du reste été entraîné par mon camarade actuellement écroué. »

Nous avons eu l'occasion de voir ce dangereux malfaiteur; il ne paraît avoir aucun repentir de ce qu'il a fait. Conduit lundi matin au service de l'anthropométrie, il s'est soumis sans difficulté à toutes les formalités prévues pour tous les individus qui passent dans ce service.

Moujot est gardé à la disposition du parquet de la Seine, qui a été informé de sa capture.

Aux inculpations d'assassinats et de vols qualifiés qui lui sont reprochées, s'ajoute celle de déserteur, puisque, ainsi que nous l'avons dit, ce bandit appartient au 13e d'artillerie.

En terminant, il convient de féliciter chaleureusement la brigade mobile du bon travail qu'elle vient d'effectuer en arrêtant l'étrangleur de femmes. Peut-être celui-ci méditait-il de poursuivre à Bordeaux ou dans la région la série de ses effroyables exploits.

Trouvé blessé

Vers six heures, dimanche soir, le jeune Alexandre Trassard, âgé de quinze ans, demeurant rue Lafiteau, 32, était trouvé étendu sur le trottoir, quai des Salinières; il avait à la jambe droite une blessure d'où le sang coulait abondamment.

Ce jeune homme fut placé dans une voiture et transporté à l'hôpital Saint-André, où on l'admit salle 17.

Le commissaire de service à la Permanence, informé, se rendit à l'hôpital pour y interroger Trassard et savoir dans quelles circonstances il avait été blessé. Mais le magistrat se déplaça inutilement, car le jeune homme ne put prononcer aucune parole.

On ignore donc jusqu'à présent si Trassard a été l'objet d'une agression ou si sa blessure est le résultat d'une chute.

L'enquête se poursuit.

PETITE CHRONIQUE

PERDU samedi, rue Sainte-Catherine, rue des Trois-Conils, fourrure loutre. Prière rapporter rue Dudon, 10. Récompense.

CHRONIQUE MARITIME

COMPAGNIES

GENERALE TRANSATLANTIQUE. — Le paquebot « Lafayette », qui depuis le début des hostilités faisait la ligne postale entre Bordeaux et New-York, cessait ces voyages dans le courant du mois de juin 1916, entrait aux Chantiers de la Gironde pour y être transformé en navire-hôpital.

Sa croisière dans la Méditerranée a été remarquable et digne de tout éloge.

Le « Lafayette », qui va reprendre incessamment ses anciennes attributions, a quitté Marseille ces jours derniers, se rendant à Brest.

Son passage a été signalé à Gibraltar le 3 janvier.

CHARGEURS REUNIS. — Le vapeur « Amiral-Ponty », venant de Buenos-Ayres, a quitté Rio-de-Janeiro le 29 décembre, en route pour Bordeaux.

— Le vapeur « Dupleix », venant de Bordeaux et Dakar, a été signalé au Cap de Fernando-de-Noronha le 3 janvier, en route pour le Brésil et la Plata.

COMMUNICATIONS

Association des artistes

A la suite d'un communiqué paru hier dans la presse, M. Pierre Cléry nous prie de dire qu'il n'a jamais autorisé personne à se servir de son nom pour dire que la quête au profit de l'Association des artistes a été plus fructueuse dans un établissement particulier que dans les autres théâtres. Le résultat de ces quêtes n'a d'ailleurs pas été communiqué.

M. Pierre Cléry tient à affirmer que la charité du public et le dévouement des directeurs et de leur personnel artistique ont été partout le même et que la reconnaissance du délégué de l'Association et de l'Association est la même pour tous ceux qui leur ont donné un appui égal partout.

Gare de Bordeaux-Bastide

Sous réserves des restrictions en vigueur, les marchandises se rapportant aux déclarations d'expédition numérotées de 50,000 à 70,500 (série B, 2e catégorie), et de 48,001 à 48,500 (série C, 3e catégorie), seront acceptées par la gare de Bordeaux-Bastide, par expédition de 300 kilos au maximum, le mercredi 8 janvier.

Les expéditeurs sont prévenus que jusqu'au 10 courant inclus, il n'est accepté pour Paris-Ivry et Ivry-sur-Seine que les seules marchandises destinées à l'alimentation humaine (vins non compris).

Toutefois, les vins à destination de l'entrepôt de Saint-Bernard peuvent être admis.

Théâtres et Concerts

Trianon-Théâtre

Tous les soirs, l'énorme succès : « LE SECRET DE POLICHINELLE », régulièrement joué devant des salles combles. — Mardi, soirée de gala. — Jeudi, matinée de famille avec le même spectacle. — Mardi, à 4 heures de l'après-midi : concert avec Mme Gellibert-Lambert et Ketty Delorme, et MM. Nérini et Lambert-Mouchague. — Location rue Franklin.

Scala-Théâtre

« LA REVUE DE LA FEMME ». — Tous les soirs, la revue, ses scènes nouvelles et ses vedettes : Mmes Brémonval, Denarber, Arnold, Volney, MM. Fleury, Réval, Desnoyel, Martin. Location sans frais.

Alhambra-Théâtre

Ce soir, à 8 h. 30, « La Nuit Blanche », opérette, très gros succès, et un complément de programme entièrement nouveau.

SPECTACLES

LUNDI 6 JANVIER

BOUFFES. — 8 h. 30 : Music-Hall.
TRIANON. — 8 h. 45 : « Le Secret de Polichinelle ».
SCALA. — 8 h. 30 : « La Revue de la Femme ».
ALHAMBRA. — 8 h. 30 : « La Nuit Blanche ».

Alhambra Cinéma-Skating

A l'écran, nouveaux épisodes de « L'HEROINE DU COLORADO » ; « LA MORT DES SOUS-MARINS » ; « AUX MAINS DES FORBANS », drame. DERNIÈRES ACTUALITES.

« La Nuit Blanche », opérette.

LA VOIX SUR LE FIL

A partir du vendredi 24 janvier, tous les grands cinémas de Bordeaux et du Sud-Ouest passeront le film extraordinaire de MM. Paul Berthelot et René Pujol.

SPORTS

FOOTBALL RUGBY

Matches internationaux

A PARIS

LA REVANCHE DES GALLOIS

Les Parisiens sont battus par 9 points à 6

Le match Paris contre Galles s'est disputé dimanche au Parc des Princes par un temps épouvantable, sur un terrain converti en véritable patinoire. Il fut dépourvu de tout intérêt, les équipes cafouillant à plaisir et les hommes éprouvant les plus grandes difficultés à tenir debout.

L'équipe galloise, meilleure en avants, sut pratiquer le dribbling d'une façon plus efficace que l'équipe française, et en triompha par 9 points (3 essais) à 6 points (2 essais : Salinié, André).

L'équipe de Paris était ainsi composée :

Arrière : Chilo (R. C. F.); trois-quarts : An à tourner la mêlée sans s'assurer la possession du ballon. On devine quel fut le résultat de cette tactique. Si nos demis avaient pu ouvrir, Paris supérieur en arrière — il le montra quelques rares fois — aurait gagné certainement.

Les Gallois, supérieurs en avants, se montrèrent très mauvais dans le jeu à la main. Chaum de leurs départs en passes les fit reculer de quelque trente mètres. Dans l'équipe de Paris, le dribbling fut conduit isolément et d'une façon inefficace.

Les meilleurs avants furent Desvouges et Fargues. Les demis ne purent s'employer que dans la défensive; ils furent bons dans l'ensemble. En trois-quarts, le meilleur de la ligne fut Fanthoux, qui eut des départs impressionnants. Il est regrettable qu'on n'ait pu le voir par temps sec. Thierry et Salinié furent également bons. L'occasion s'est offerte de me tirer d'affaire. Je n'ai pas reculé. J'ai du reste été entraîné par mon camarade actuellement écroué. »

Nous avons eu l'occasion de voir ce dangereux malfaiteur; il ne paraît avoir aucun repentir de ce qu'il a fait. Conduit lundi matin au service de l'anthropométrie, il s'est soumis sans difficulté à toutes les formalités prévues pour tous les individus qui passent dans ce service.

Moujot est gardé à la disposition du parquet de la Seine, qui a été informé de sa capture.

Aux inculpations d'assassinats et de vols qualifiés qui lui sont reprochées, s'ajoute celle de déserteur, puisque, ainsi que nous l'avons dit, ce bandit appartient au 13e d'artillerie.

En terminant, il convient de féliciter chaleureusement la brigade mobile du bon travail qu'elle vient d'effectuer en arrêtant l'étrangleur de femmes. Peut-être celui-ci méditait-il de poursuivre à Bordeaux ou dans la région la série de ses effroyables exploits.

Trouvé blessé

Vers six heures, dimanche soir, le jeune Alexandre Trassard, âgé de quinze ans, demeurant rue Lafiteau, 32, était trouvé étendu sur le trottoir, quai des Salinières; il avait à la jambe droite une blessure d'où le sang coulait abondamment.

Ce jeune homme fut placé dans une voiture et transporté à l'hôpital Saint-André, où on l'admit salle 17.

Le commissaire de service à la Permanence, informé, se rendit à l'hôpital pour y interroger Trassard et savoir dans quelles circonstances il avait été blessé. Mais le magistrat se déplaça inutilement, car le jeune homme ne put prononcer aucune parole.

On ignore donc jusqu'à présent si Trassard a été l'objet d'une agression ou si sa blessure est le résultat d'une chute.

L'enquête se poursuit.

PETITE CHRONIQUE

PERDU samedi, rue Sainte-Catherine, rue des Trois-Conils, fourrure loutre. Prière rapporter rue Dudon, 10. Récompense.

CHRONIQUE MARITIME

COMPAGNIES

GENERALE TRANSATLANTIQUE. — Le paquebot « Lafayette », qui depuis le début des hostilités faisait la ligne postale entre Bordeaux et New-York, cessait ces voyages dans le courant du mois de juin 1916, entrait aux Chantiers de la Gironde pour y être transformé en navire-hôpital.

Sa croisière dans la Méditerranée a été remarquable et digne de tout éloge.

Le « Lafayette », qui va reprendre incessamment ses anciennes attributions, a quitté Marseille ces jours derniers, se rendant à Brest.

Son passage a été signalé à Gibraltar le 3 janvier.

CHARGEURS REUNIS. — Le vapeur « Amiral-Ponty », venant de Buenos-Ayres, a quitté Rio-de-Janeiro le 29 décembre, en route pour Bordeaux.

— Le vapeur « Dupleix », venant de Bordeaux et Dakar, a été signalé au Cap de Fernando-de-Noronha le 3 janvier, en route pour le Brésil et la Plata.

COMMUNICATIONS

Association des artistes

A la suite d'un communiqué paru hier dans la presse, M. Pierre Cléry nous prie de dire qu'il n'a jamais autorisé personne à se servir de son nom pour dire que la quête au profit de l'Association des artistes a été plus fructueuse dans un établissement particulier que dans les autres théâtres. Le résultat de ces quêtes n'a d'ailleurs pas été communiqué.

M. Pierre Cléry tient à affirmer que la charité du public et le dévouement des directeurs et de leur personnel artistique ont été partout le même et que la reconnaissance du délégué de l'Association et de l'Association est la même pour tous ceux qui leur ont donné un appui égal partout.

Gare de Bordeaux-Bastide

Sous réserves des restrictions en vigueur, les marchandises se rapportant aux déclarations d'expédition numérotées de 50,000 à 70,500 (série B, 2e catégorie), et de 48,001 à 48,500 (série C, 3e catégorie), seront acceptées par la gare de Bordeaux-Bastide, par expédition de 300 kilos au maximum, le mercredi 8 janvier.

Les expéditeurs sont prévenus que jusqu'au 10 courant inclus, il n'est accepté pour Paris-Ivry et Ivry-sur-Seine que les seules marchandises destinées à l'alimentation humaine (vins non compris).

Toutefois, les vins à destination de l'entrepôt de Saint-Bernard peuvent être admis.

Théâtres et Concerts

Trianon-Théâtre

Tous les soirs, l'énorme succès : « LE SECRET DE POLICHINELLE », régulièrement joué devant des salles combles. — Mardi, soirée de gala. — Jeudi, matinée de famille avec le même spectacle. — Mardi, à 4 heures de l'après-midi : concert avec Mme Gellibert-Lambert et Ketty Delorme, et MM. Nérini et Lambert-Mouchague. — Location rue Franklin.

Scala-Théâtre

« LA REVUE DE LA FEMME ». — Tous les soirs, la revue, ses scènes nouvelles et ses vedettes : Mmes Brémonval, Denarber, Arnold, Volney, MM. Fleury, Réval, Desnoyel, Martin. Location sans frais.

Alhambra-Théâtre

Ce soir, à 8 h. 30, « La Nuit Blanche », opérette, très gros succès, et un complément de programme entièrement nouveau.

SPECTACLES

LUNDI 6 JANVIER

BOUFFES. — 8 h. 30 : Music-Hall.
TRIANON. — 8 h. 45 : « Le Secret de Polichinelle ».
SCALA. — 8 h. 30 : « La Revue de la Femme ».
ALHAMBRA. — 8 h. 30 : « La Nuit Blanche ».

Alhambra Cinéma-Skating

A l'écran, nouveaux épisodes de « L'HEROINE DU COLORADO » ; « LA MORT DES SOUS-MARINS » ; « AUX MAINS DES FORBANS », drame. DERNIÈRES ACTUALITES.

« La Nuit Blanche », opérette.

LA VOIX SUR LE FIL

A partir du vendredi 24 janvier, tous les grands cinémas de Bordeaux et du Sud-Ouest passeront le film extraordinaire de MM. Paul Berthelot et René Pujol.

SPORTS

FOOTBALL RUGBY

Matches internationaux

A PARIS

LA REVANCHE DES GALLOIS

Les Parisiens sont battus par 9 points à 6

Le match Paris contre Galles s'est disputé dimanche au Parc des Princes par un temps épouvantable, sur un terrain converti en véritable patinoire. Il fut dépourvu de tout intérêt, les équipes cafouillant à plaisir et les hommes éprouvant les plus grandes difficultés à tenir debout.

L'équipe galloise, meilleure en avants, sut pratiquer le dribbling d'une façon plus efficace que l'équipe française, et en triompha par 9 points (3 essais) à 6 points (2 essais : Salinié, André).

L'équipe de Paris était ainsi composée :

Arrière : Chilo (R. C. F.); trois-quarts : An à tourner la mêlée sans s'assurer la possession du ballon. On devine quel fut le résultat de cette tactique. Si nos demis avaient pu ouvrir, Paris supérieur en arrière — il le montra quelques rares fois — aurait gagné certainement.

Les Gallois, supérieurs en avants, se montrèrent très mauvais dans le jeu à la main. Chaum de leurs départs en passes les fit reculer de quelque trente mètres. Dans l'équipe de Paris, le dribbling fut conduit isolément et d'une façon inefficace.

Les meilleurs avants furent Desvouges et Fargues. Les demis ne purent s'employer que dans la défensive; ils furent bons dans l'ensemble. En trois-quarts, le meilleur de la ligne fut Fanthoux, qui eut des départs impressionnants. Il est regrettable qu'on n'ait pu le voir par temps sec. Thierry et Salinié furent également bons. André très fantaisiste, inexistant en attaque. Mais le meilleur du lot parisien fut l'arrière Chilo qui sauva vingt fois son camp, évitant à nos compatriotes une cuisante défaite.

G. B.

A DAX

Au Stade Maurice Boyau, dimanche, les Afrikanders ont battu l'U. S. Dacquoise par 7 points (1 drop-goal, 1 essai) à 3 points (1 essai : Loustau).

Belle partie, vivement menée. Les Afrikanders dominent dans l'ensemble par la fougue de leurs équipiers. Les meilleurs furent à Dax : Maurice Biraben, Lacaze, Labéguerie, Lamarche.

LES MATCHES OFFICIELS

Championnat de la Côte d'Argent

AU BOUSCAT

Sabécistes battent Stadistes par 5 points à 3.

Un véritable coup de théâtre s'est produit, dimanche, sur le ground célèbre du Bouscat. Pour la première fois depuis la création du championnat régional, le Stade bordelais a été battu. La fusion des deux grands clubs : Sport athétique bordelais et Bordeaux-Etudiants-Club a réalisé cet exploit qui datera dans les annales sportives de notre région. L'un et l'autre, avant leur union, étaient parvenus jusqu'au maréchal nul, mais n'avaient jamais goûté la griserie du succès en face du vieux club champion.

La belle équipe qui a triomphé dimanche a bien mérité sa victoire.

Comme nous l'avions prévu, le match s'est joué sur les avants : ce sont les rouges qui l'ont gagné.

Par leur ardeur, leur vaillance, leur volonté de vaincre, ils ont nettement dominé et, si l'essai victorieux ne peut être porté à leur actif, du moins doit-on leur accorder qu'ils ont su conserver l'avantage sans défaillance, empêchant de se réaliser les espoirs que leurs adversaires fondaient sur leur division d'attaque.

Leurs camarades : demis, trois-quarts, arrière, ont superbement collaboré à cette victoire et ont eux aussi bien mérité de leurs couleurs.

On pourra épiloguer à perte de vue sur ce résultat. On pourra dire qu'il n'y eut pas, chez les vainqueurs, une tactique de jeu nettement basée sur une méthode bien définie. Je déclare, au contraire, que l'équipe a fidèlement observé la vraie tactique, celle qui s'imposait en ce match de championnat, sur un terrain lourd, avec un ballon glissant, en face d'une équipe dont la force principale résidait en sa ligne de trois-quarts : le jeu d'André (R. C. F.), Thiéry (R. C. F.), Fanthoux (C. G. E) Salinié (C G. E.); demis : Lamouret (C. G. E.), Condom (C. G. E.); avants : Curtet (C. A. S. G.), Rouzies (R. C. F.), Pons (R. C. F.), Peltier Doisy (R. C. F.), Desvouges (St. Fr.), Sailliot (R. C. F.), Eluère (S. C. U. F.), Fargues (Dax).

Dès le début de la première mi-temps, sur coup de pied à suivre, Salinié va marquer en vitesse. Les Gallois marquent coup sur coup 3 essais sur dribbling.

Dans la deuxième mi-temps, Paris égalise par un bel essai emmené par Condom, qui passe à Fanthoux. Ce dernier fonce, démarque Thierry et passe directement à André, qui marque dans l'angle.

Les Gallois dominent encore et marquent sur départ aux pieds sur nouveau dribbling. Ce fut une dure bataille d'avants, sans beauté, dans laquelle les Gallois eurent constamment le meilleur.

Les lignes arrières françaises ne virent pas trois fois le ballon, les avants étant battus largement à la mêlée et enfoncés à la touche. Le pack parisien s'est montré, on ne sait pourquoi, vants. Et la ligne rouge a donné à fond d'un bout à l'autre, malgré la surprise du début. En mêlées, que le huit rouge contrôlait et tournait régulièrement, n'ouvrant sur ses lignes arrières que dans les 22 mètres adverses; en dribblings, menés avec peut-être plus d'ardeur individuelle que d'ensemble, en général; et même aux touches, où le ballon était mis au pied quand le réceptionnaire ne voyait pas le trou permettant l'échappée ou les départs en passes courtes, comme les « forwards » sabécistes offrirent un délicieux échantillon en première mi-temps, échouant très près des buts stadistes.

Se réformant rapidement sur les tenus et profitant de ces mêlées ouvertes pour organiser des départs aux pieds ou pour permettre à leurs lignes arrières d'innombrables dégagements en touches, marquant étroitement leurs adversaires dans toutes les circonstances, ils n'ont rien laissé passer. Et si on peut reprocher à quelques-uns leurs hors-jeu, que l'arbitre pénalisa fort justement du reste, on ne peut raisonnablement prétendre que cela influa sur le résultat. Le pack entier — enlevé par l'International Hourdebaight — mérite d'être félicité.

Battus en mêlées, les avants stadistes n'ont eu que de rares occasions de reprendre le ballon dans les départs défectueux d'en face. Ils menacèrent pourtant quelques dribblings vigoureux, dont peu cependant furent dangereux. Ils n'ont pas eu plus d'occasions aux touches. Cependant l'essai des blancs naquit d'une d'elles — la première du match, — Monnier expédiant du bout des doigts la balle vers ses trois-quarts et Gay la recevant au vol pour bondir à l'essai trois minutes à peine après le coup d'envoi.

L'essai des rouges partit d'une des rarissimes mêlées à l'avantage des Stadistes, Anouilh servant Erbin, qui avait repris sa place à l'ouverture et qui expédia le ballon à toute volée vers Rieu. Mais Loubatié intercepte et s'élance. Dans un sprint impressionnant de plus de 60 mètres, il sème ses adversaires et feinte devant Caujolle pour aller s'écrouler derrière les poteaux. Valade transforme, et le S. A. B. E. C. mène avec deux points.

Vaillamment, malgré le lourd handicap d'un vent violent qui souffle en rafales, le quinze conservera cette petite avance jusqu'à la mi-temps, déroutant les pronostics basés sur l'impression du début. Impression tout à l'avantage des blancs.

Ceux-ci, je le répète, ne purent utiliser victorieusement leur division d'attaque. La liaison entre Anouilh — dont la tâche fut extrêmement ardue, on le comprend — et Erbin ne fut pas heureuse. Par ce fait, Rieu ne put sortir son jeu habituel, étroitement marqué. Il faut le reconnaître, par Beau, qui fit une défense remarquable comme son camarade du centre Guyon, le jeune ailier Villeneuve et le zèbre Loubatié qui, en dehors de son exploit victorieux, fut précieux à son équipe, empêchant tout départ de Candau, le seul qui ait pu être servi, — peu souvent, — Rieu jeune et Gay ne voyant pas le